

DEVENIR PRESTATAIRE DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

Infos pratiques

Obligations et organisation par type de travaux

Les Associations Régionales de Prestataires, un appui précieux pour guider vos premiers pas dans l'industrie nucléaire



INFOS PRATIQUES

Les 5 Associations Régionales de Prestataires (ARP) regroupent les entreprises prestataires du parc nucléaire français et vous proposent ce document afin de mieux appréhender vos débuts dans ce nouvel environnement de travail.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour accéder à l'une des centrales nucléaires EDF, l'entreprise doit présenter une Fiche Individuelle de Demande d'Autorisation d'Accès (FIDAA) ainsi qu'une Prévion d'Équipe Intervenante (PEI) pour chacun de ses salariés intervenants sur les installations.

MEMENTOS & DOCUMENTS

Guide National de l'Intervenant, Memento de la Radioprotection en exploitation, Recueil de prescriptions au personnel, brochures santé, Note technique 85-114, trousse à outils... de nombreux mementos et documents disponibles sur CNPE vous apporteront une aide dans vos activités.

QUALIFICATIONS

Les entreprises travaillant dans l'industrie nucléaire sont parfois soumises à des qualifications pour répondre aux cahiers des charges fixés par l'exploitant du parc nucléaire français. Voici une liste non-exhaustive des qualifications, certifications susceptibles d'être demandées aux entreprises de l'industrie nucléaire :

- Qualification UTO (selon domaine métier)
- Certification CEFRI pour travaux sous rayonnements ionisants
- Certification MASE (ou autre en santé-sécurité)
- ISO 9001 (management de la qualité)
- ISO 14001 (environnement)
- Qualification métier (ex : Qualifelec)
- ...

+ POUR ALLER PLUS LOIN

Le site web www.edf.fr vous propose des documents explicatifs complémentaires, à travers le chemin :

Groupe EDF > Espaces dédiés > Fournisseurs > Devenir fournisseur > Devenir fournisseur pour le nucléaire

OBLIGATIONS ET ORGANISATION PAR TYPE DE TRAVAUX

TRAVAUX TERTIAIRES

+ Possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité

+ Application des consignes de sécurité du site

+ Application du règlement intérieur

+ Retrait du Badge National Unique (BNU)

TRAVAUX SUR LA PARTIE INDUSTRIELLE HORS ZONE CONTRÔLÉE

+ Obtention d'un Carnet d'Accès auprès de CARNAX

+ Participation à l'accueil sécurité PP58

+ Formations Savoirs Communs du Nucléaire (SCN) -
niveau 1 (intervenant),
niveau 2 (chargé de travaux),
niveau 3* (encadrant),
niveau 4* (dirigeant)

TRAVAUX SUR LA PARTIE INDUSTRIELLE EN ZONE CONTRÔLÉE

+ Surveillance de l'exposition au rayonnement ionisant (laboratoire LCIE ou IRSN)

+ Formations Radioprotection (RP) - niveau 1 ou 2

+ Suivi individuel médical renforcé

+ Élaboration d'un plan de prévention

+ Complément Sûreté Qualité (CSQ, obligatoire en 2019)

+ Service d'une Personne Compétente en Radioprotection

* optionnel

LES ARP, UN APPUI PRÉCIEUX POUR GUIDER VOS PREMIERS PAS DANS L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

Actions de découverte des métiers de l'industrie nucléaire, mise en relation des demandeurs d'emploi locaux aux offres des entreprises adhérentes, relations avec les acteurs territoriaux de l'emploi...

PRÉVENTION
DES RISQUES

Sensibilisations, accompagnement terrain dans vos problématiques de sécurité au travail, veille réglementaire...

MAÎTRISE
DE LA QUALITÉ
DE MAINTENANCE

COMPÉTENCES

Formations aux Pratiques de Fiabilisation de l'Intervenant (PFI), au contrôle technique et au risque FME, accompagnement à l'entraînement sur maquettes...